

2024-  
2025

FDC17  
CHASSEURS  
EN CHARENTE-MARITIME



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES  
CHASSEURS DE CHARENTE-MARITIME.

---

*La chasse cœur de biodiversité*



Association agréée au titre de la protection de l'environnement, au service des chasseurs et des territoires de chasse.

---

# SOMMAIRE

Créée le 23 avril 1923, la Fédération Départementale des Chasseurs de Charente-Maritime est une association de type loi 1901 qui regroupe les chasseurs, les territoires de chasse (ACCA, AICA, Chasses Privées...), ainsi que l'ensemble des associations spécialisées. Le siège de la Fédération se trouve à St-Julien-de-l'Escap.



## Le focus de l'année

04

Mise en avant du pôle grand gibier via les actions menées contre les dégâts causés par le chevreuil sur les vignes.

---



## La Fédération et son évolution

08

- A. Vie fédérale 10
  - B. Validation et évolution des adhérents 11
  - C. Police de la chasse 11
  - D. Formations 12
  - E. Communication et événementiel 14
- 



## Les milieux et la faune sauvage

16

- A. Aménagement du territoire et suivis techniques 18
  - B. Suivi de la faune sauvage 20
  - C. Suivi sanitaire 26
- 



## La Cabane de Moins

28

Actualités de La Cabane de Moins, site secondaire, né en 1988 grâce à la volonté de la FDCI7 en partenariat avec la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage.

---



# LE FOCUS DE L'ANNÉE



# Essais menés contre les dégâts causés par le chevreuil sur les vignes :

La gestion du grand gibier et la prévention des dégâts agricoles constituent des enjeux majeurs pour la Fédération, en particulier en milieu viticole. Dans ce contexte, des travaux d'expérimentation sont conduits depuis plusieurs années afin d'évaluer l'efficacité de différents dispositifs de protection contre les dégâts de chevreuil.

L'étude présentée s'inscrit dans cette dynamique. Menée en partenariat avec les Fédérations Départementales des Chasseurs de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Dordogne, la FRC Nouvelle-Aquitaine, ainsi que Monsieur Dumont, viticulteur et expérimentateur bénévole, elle prolonge les travaux engagés par la FDC17 depuis 2009 et s'intègre dans une démarche régionale initiée en 2022. **À ce jour, 146 expérimentations ont été réalisées, reposant sur des suivis avant et après l'apparition des dégâts.**



# 146

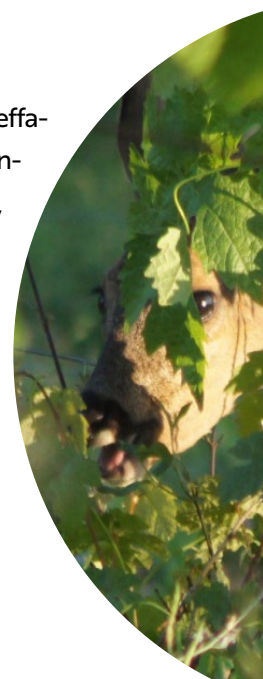
expérimentations réalisées.

Les essais conduits ont permis d'évaluer plusieurs dispositifs de protection contre les dégâts de chevreuil en viticulture.

Le produit ALTO'DEGA n'a pas démontré d'efficacité suffisante, des abrouissements étant observés dans toutes les situations, qu'il soit utilisé de manière curative (dans les 15 jours suivant l'application) ou préventive (3 à 4 semaines après traitement, sans impact notable sur le rendement).

Les dispositifs à ultrasons (VR8, prototype PR DGT 000001 et effaroucheurs HERBIN) se sont révélés inefficaces, les chevreuils continuant à fréquenter et à impacter les parcelles à proximité immédiate, sans effet mesurable sur leur présence ni sur celle d'autres espèces.

Le répulsif TRICO, appliqué par pulvérisation, a en revanche confirmé son efficacité sur plusieurs années, en usage préventif comme curatif. Les morsures observées ponctuellement après traitement sont restées sans incidence sur les rendements. Son utilisation sous forme de diffuseurs ne permet toutefois pas d'assurer une protection efficace.





La clôture électrique apparaît comme une méthode fiable. Sur cinq années de suivi, les résultats sont globalement satisfaisants, malgré un échec ponctuel observé en 2020 sur un site. Son efficacité reste néanmoins conditionnée à la qualité de l'installation et au respect du calendrier de mise en place.

Les pièges photographiques installés sur les parcelles confirment une fréquentation régulière des chevreuils. Sur les secteurs les plus impactés, ils montrent que les dégâts sont généralement le fait d'un nombre limité d'individus, de l'ordre de un à trois animaux.

**En conclusion, si certains résultats n'ont pas répondu aux attentes initiales, ils permettent néanmoins d'écartier des solutions inefficaces et d'orienter les pratiques. Le TRICO constitue ainsi une solution pertinente lorsqu'il est correctement dosé et appliqué.**

**La Fédération tient à remercier chaleureusement Monsieur Dumont Régis pour son engagement bénévole et sa contribution à ces travaux depuis 2009.**





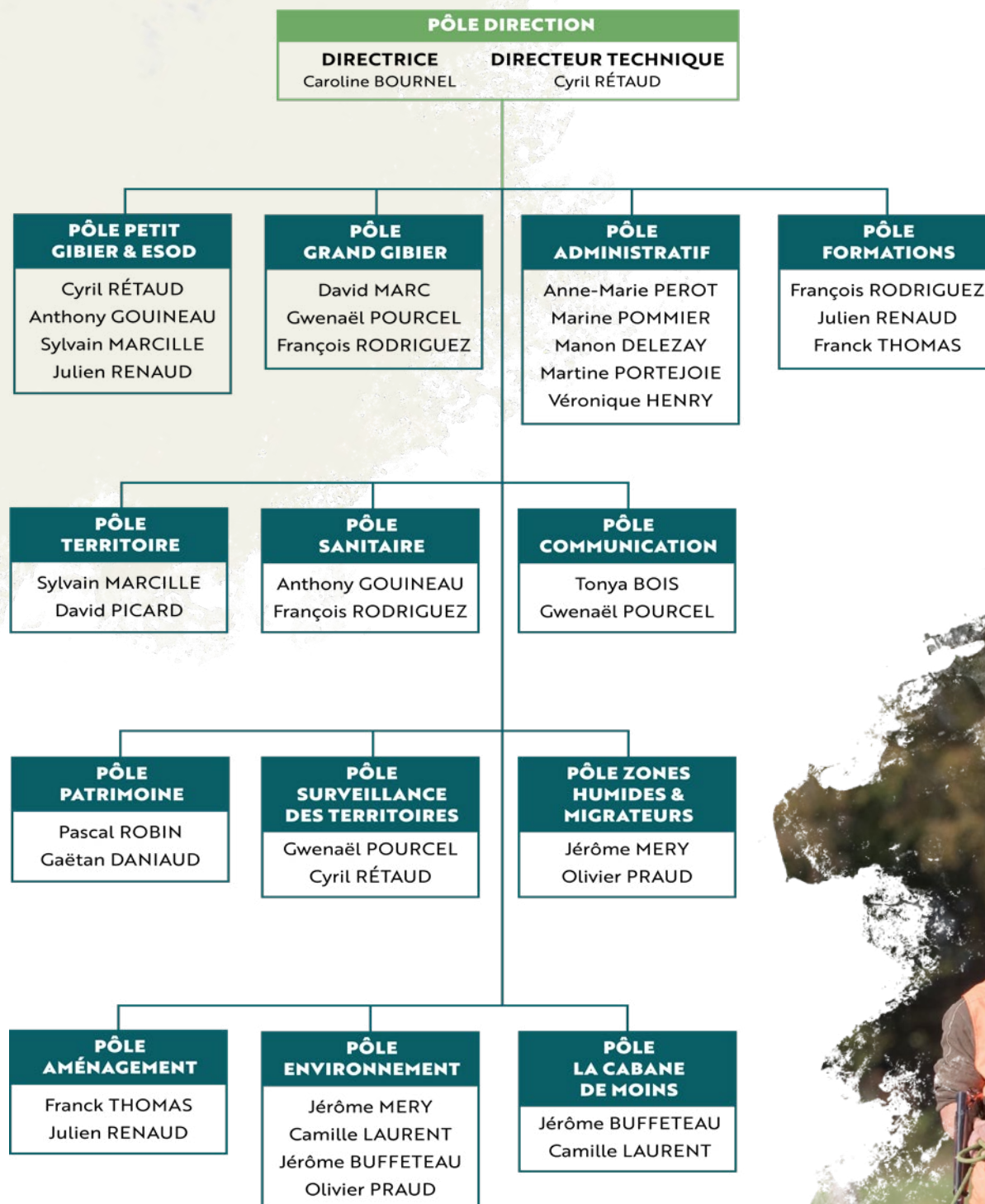
2

# LA FÉDÉRATION ET SON ÉVOLUTION



## 2.A Vie fédérale :

Cette saison a été marquée par une évolution de l'organisation interne de la Fédération, engagée à la suite de plusieurs départs à la retraite. L'organisation en services a ainsi été remplacée par une **restructuration en 14 pôles distincts**, facilitant l'orientation des sollicitations vers des interlocuteurs clairement identifiés.



## 2.B Validation et évolution des adhérents :

Lors de la saison 2024-2025, **14 728 chasseurs ont validé leur permis** dans notre département, soit **2,68 % de moins** que la saison précédente.

**9 478** chasseurs ont pris un permis départemental.

**4 902** chasseurs ont validé un permis national.

**246** nouveaux chasseurs ont pris leur première validation.

**102** chasseurs ont pris des temporaires 3 et 9 jours.

La moyenne d'âge reste fixée à 56 ans.

## 2.C Police de la chasse :

Comme chaque année, les personnels assermentés au titre de la police de la chasse, assistés des agents de développement volontaires ont prospecté l'ensemble du département. Sur la saison, près de **201 chasseurs ont été contrôlés** et **13 procédures ont été dressées**.

**11** timbres amendes.

**1** procès verbal.

**1** renseignement judiciaire.

**14** chasseurs ont fait l'objet d'une procédure.



## 2.D Les formations :

La Fédération des Chasseurs de Charente-Maritime propose plusieurs formations gratuites pour ses adhérents. Toutes ses formations sont assurées par les techniciens de la Fédération. La gestion administrative de ces formations est assurée par le personnel administratif.

**Au total, la Fédération a accueilli durant la saison 2024-2025, 2 917 stagiaires soit une hausse de 7% par rapport à l'exercice précédent.**

Aucune session dédiée aux « nouveaux présidents d'ACCA » ni aux « gardes-chasse particuliers » n'a été organisée cette année. En parallèle, une nouvelle formation sur la « mise à mort du sanglier par le piégeage » est venue compléter l'offre existante.



87

personnes formées à la formation chef de ligne en 3 demi-journées.



262

candidats, sur 387, ont obtenu l'examen du permis de chasser. Cela représente 81 demi-journées de formation et 29 jours d'examen.

19

participants formés en 1 journée à la formation chasse à l'arc.



16

candidats formés au tir des corvidés sur 1 journée de formation.



13

stagiaires ont été formés en 1 demi-journée au tir estival du renard.

# 37

participants (13 filleuls et 24 parrains)  
à la formation chasse accompagnée,  
via 3 demi-journées.



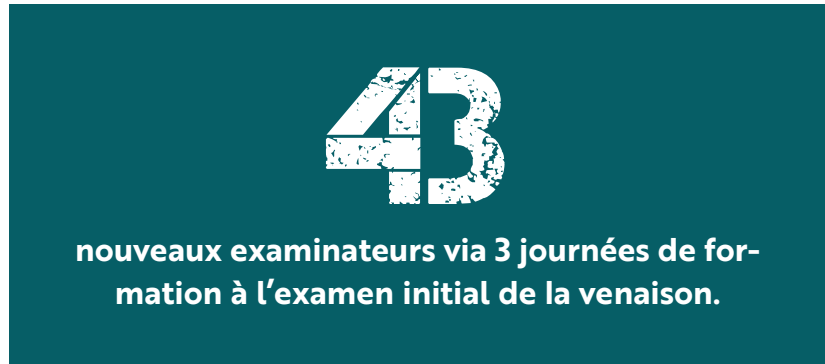
# 68

nouveaux piégeurs agréés grâce au 4  
formations dispensées (dont 1 scolaire).



# 43

nouveaux examinateurs via 3 journées de for-  
mation à l'examen initial de la venaison.



# 2 215

personnes formées à la sécurité décennale (799  
en distanciel et 1 417 en présentiel), réparties sur  
les 38 demi-journées.



# 32

stagiaires à la formation mise à mort  
du sanglier par le piégeage, sur 2 demi-  
journées.



# 2.E Communication et événementiel pour la saison 2024-2025 :

## Juillet à septembre

Au cours de la **période estivale** 2024, la Fédération a pris part à plusieurs événements grand public et institutionnels, constituant des temps forts d'échanges, de sensibilisation et de valorisation de ses actions.



Elle était notamment présente aux événements habituels tels que :

- la Fête de la chasse à St Hilaire du Bois,
- les Portes Ouvertes de l'Armurerie Szewc à Châtelailon,
- la Fête de la Terre des Jeunes Agriculteurs de Charente-Maritime à Saint-Sulpice de Royan,
- ainsi que le Carrefour des Communes, de l'AMF, à La Rochelle.

Ces rendez-vous ont permis de renforcer les liens avec les acteurs du territoire, d'aller à la rencontre du grand public et des élus, et de promouvoir les missions de la Fédération.



## Décembre

La **semaine de la chasse au Lycée Hôtelier** constitue un temps fort de valorisation de la venaison, permettant aux étudiants de découvrir son travail culinaire et aux convives d'en apprécier les qualités gustatives.

En 2024, une soixantaine d'élèves ont assisté à la conférence sur les pathologies de la faune sauvage, tandis qu'une quarantaine d'invités ont dégusté les plats préparés lors du repas annuel de la Fédération, offrant également un moment d'échange entre partenaires et officiels.

## Mars

La Fédération a renouvelé sa participation en mars 2025 à l'**opération « J'aime la Nature Propre »**. Cette seconde édition a connu une forte mobilisation en Charente-Maritime, avec **1 134 participants** (644 adultes et 490 enfants) répartis sur **37 points de collecte**, soit une participation triplée par rapport à l'année précédente. Au total, **244,5 m<sup>3</sup> de déchets** ont été collectés.

Aux côtés des déchets classiques, les volontaires ont également ramassé des objets plus insolites et encombrants, tels que **249 pneus** ou encore des centaines de mégots, illustrant l'ampleur de la pollution sauvage impactant les milieux naturels.

Par ailleurs, le pôle migrateurs et zones humides a organisé, fin mars 2025, la seconde édition de la **réunion spéciale gibier d'eau**. Plus de **330 passionnés** se sont réunis à Bourcefranc-Le-Chapus pour une matinée consacrée à cette pratique emblématique du département. Ce rendez-vous a été marqué par la qualité des interventions et la richesse des échanges autour de cette chasse traditionnelle.

## Avril

Les **Assises Nationales de la Biodiversité**, à La Rochelle sont venus compléter cette liste d'événement. Un salon de 2 jours où la Fédération a pu mettre en avant les actions effectuées en faveur de l'environnement.

## Interventions scolaires

Les équipes se sont également investies dans des **actions d'éducation à l'environnement** à destination du jeune public. Plusieurs interventions ont été menées au sein d'établissements scolaires, notamment lors :

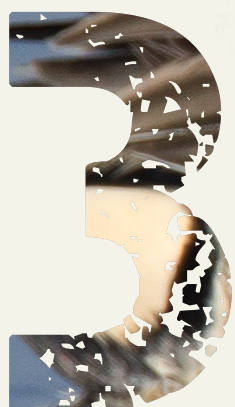
- du Forum de l'Environnement du Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc-le-Chapus,
- du Forum des Métiers d'Aulnay,
- du Forum des métiers du Lycée Saint-Antoine à Bois,
- dans un collège à Jonzac,
- au club nature du Lycée Saint-Blaise de Saint-Jean-d'Angély,
- ainsi que sur l'Aire Terrestre Éducative de Sainte-Marie-de-Ré.

## Autres

La **promotion des différentes campagnes** de la Fédération est restée un levier important cette saison. L'offre de parrainage, l'opération « Chasse Vacances » et la formation « Permis de chasser à 0 € » ont continué d'être valorisés, tandis que le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2023-2029 a été reconduit, validé et diffusé sur le site de la Fédération.

Dans une volonté de proximité, la Fédération a relayé ses actions et **actualités** tout au long de l'année via différents supports : site internet, journal Agriculteur Charentais, Revue Nationale des Chasseurs Nouvelle-Aquitaine, chaîne YouTube, ainsi que les réseaux sociaux Facebook et Instagram.





# LES MILIEUX ET LA FAUNE SAUVAGE



# 3.A Aménagement du territoire et suivis techniques :

## Les contrats faisans

La Fédération compte **814 adhérents territoriaux, dont 657 ont souscrit au contrat de services**. Dans ce cadre, 347 contrats faisans de niveau IV ont été accompagnés, avec un taux de subvention avoisinant 50 %.



## L'aménagement des espaces

Le **développement des cultures à gibier et des jachères faune sauvage** s'est poursuivi avec la **signature de 143 contrats** impliquant 90 exploitants agricoles répartis sur 110 territoires de chasse. 9 communes se sont également engagées dans l'implantation de ces aménagements, contribuant à la valorisation et à l'embellissement de leurs espaces.



Dans le cadre du **Programme EVA**, la Fédération, en partenariat avec le Département de la Charente-Maritime et la Chambre d'Agriculture, accompagne les collectivités, agriculteurs et particuliers dans leurs projets de plantation et de gestion du bocage. Depuis le lancement du partenariat, **53 km de haies ont été plantés sur le département**.



Cette saison, **4 communes ont participé au programme Sensibilis'haies**, visant à implanter des haies diversifiées adaptées aux spécificités locales, pour un total de **11 kits plantés**.



## Les embases de pylônes

La contribution à l'aménagement cynégétique des embases de pylônes avec RTE, s'est poursuivie. La Fédération oriente son investissement sur les communes en « convention petit gibier » ; ainsi **54 embases de pylônes ont été aménagées** (plantation d'arbustes + semis de couverts faunistiques), leur entretien étant géré par un technicien de la Fédération.



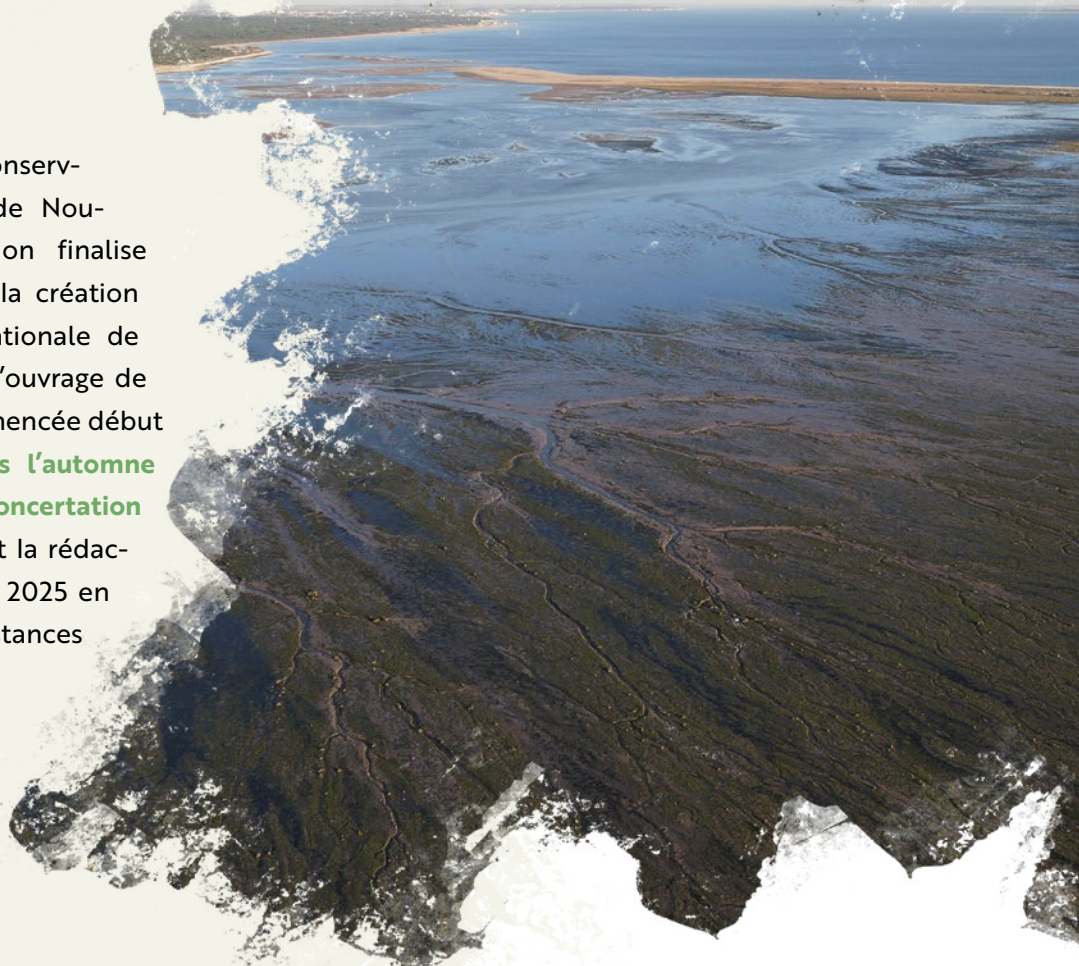
## Les projets Eco-Contribution

Concernant la restauration et la préservation des zones humides, les fédérations de Loire-Atlantique, Vendée et Charente-Maritime ont candidaté, en septembre 2024, à un **programme LIFE Européen**.

Les parcs naturels régionaux de la Brière et du Marais poitevin ainsi que la Communauté de communes de CAP Atlantique se sont associés au projet « **LIFE Palustris** », visant la restauration de zones humides pour des espèces cibles telles que le vanneau huppé, le chevalier gambette, l'avocette élégante, le phragmite aquatique et l'anguille d'Europe. Le projet, s'il est accepté, s'étendra sur six ans.

## L'avant projet de Bonne Anse

En partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, la Fédération finalise l'étude d'avant-projet pour la création de la Réserve Naturelle Nationale de Bonne Anse, sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL. Cette étude, commencée début 2023, a été **enrichie depuis l'automne 2024 par des réunions de concertation supplémentaires**, permettant la rédaction de l'avant-projet à l'été 2025 en vue de sa soumission aux instances scientifiques.



# 3.B Suivi de la faune sauvage : petits gibiers et ESOD

## Le suivi des coqs chanteurs

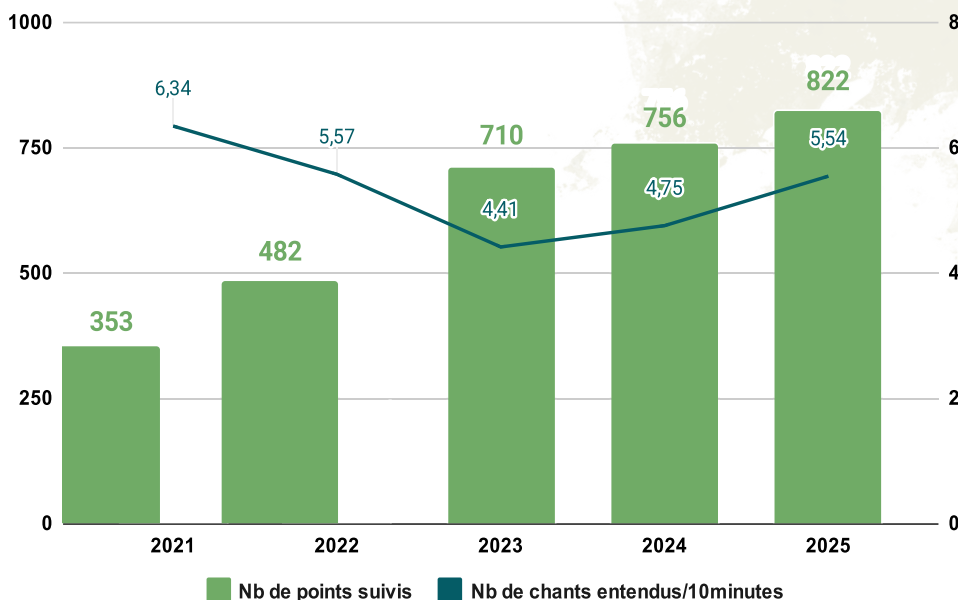
Le suivi des coqs chanteurs de faisans permet d'évaluer l'évolution de la colonisation de l'espèce dans le temps et dans l'espace à l'échelle d'une unité de gestion. Réalisée au printemps, cette méthode met en évidence une dynamique globalement positive des populations à l'échelle départementale. En avril 2025, les résultats montrent une forte variabilité selon les secteurs, mais l'indice Ponctuel d'Abondance progresse nettement, passant de 4,75 en 2024 à **5,54 en 2025**, soit une **hausse de 16,6 %**.



L'effort de prospection continue de s'intensifier, avec **822 points de comptage en 2025** contre 760 en 2024, couvrant une **surface totale de 328 800 hectares**. Parallèlement, l'Indice Ponctuel d'Abondance à zéro — correspondant aux zones où aucun chant n'est détecté — diminue significativement, passant de 26,05 % en 2024 à **18,61 % en 2025**. Ces résultats traduisent une reconquête du faisans sauvage sur le département, rendue possible grâce à l'engagement des chasseurs.

La Fédération remercie chaleureusement l'ensemble des **288 bénévoles** pour leur mobilisation et leur contribution essentielle à la réussite de ce suivi.

### ÉVOLUTION DE L'INDICE PONCTUEL D'ABONDANCE DES COQS FAISANS CHANTEURS



## Les suivis IKA lièvres et renards

473 km ont ainsi été suivis selon la méthode des Indices Kilométriques d'Abondance.

Pour la saison 2024-2025, le **taux de rencontre des lièvres s'établit à 1,98**, légèrement inférieur aux 2,06 observés en 2023-2024, tandis que le **taux de rencontre des renards atteint 0,19** contre 0,16 la saison précédente.

## Les suivi de l'étude sur les cristallins de lièvre

La collecte des yeux de lièvres prélevés à la chasse, utilisée pour suivre l'évolution démographique de l'espèce, s'est poursuivie lors de la campagne 2024-2025. Plus de **150 chasseurs ont participé à cette collecte** dans trois régions agricoles : le

Vignoble d'Archiac, la Saintonge Angérienne et le Marais Poitevin. Au total, **158 échantillons ont été récoltés** entre mi-octobre et mi-décembre, auxquels se sont ajoutés 5 flacons provenant de lièvres prélevés en vénerie, soit une **diminution de 43 %** par rapport à l'an dernier. Une campagne de recrutement est prévue pour la prochaine saison.

L'analyse du sexe des animaux montre une légère prédominance des mâles. La répartition des dates de naissance des **93 levrauts** indique une hausse des mises-bas de février à août, avec une perte notable pour les naissances de mars à mai.

Il reste impossible de prévoir le succès reproductif du lièvre ; seules des analyses a posteriori sont réalisables. La prudence reste donc de mise dans la gestion cynégétique afin d'assurer la conservation de cette espèce, particulièrement sensible aux changements environnementaux.



# 3.B Suivi de la faune sauvage : grands gibiers et dégâts



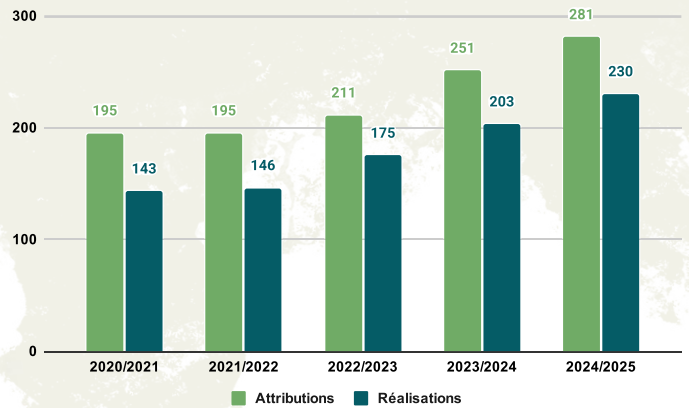
## Le suivi des prélèvements

La gestion des plans de chasse grand gibier reste un axe majeur de l'action fédérale. Les effectifs de cerfs apparaissent globalement stabilisés. Pour le chevreuil, une tendance à la baisse est observée dans certains secteurs du nord du département, tandis que les populations restent élevées dans les zones viticoles. À l'inverse, le sanglier poursuit sa progression sur la majorité des territoires.

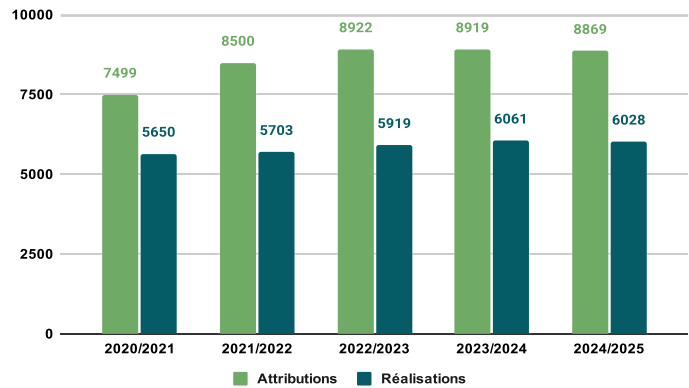
Pour la saison 2024-2025, les prélèvements s'élèvent à **230 cerfs, 6 028 sangliers et 8 059 chevreuils, incluant les 390 sangliers prélevés par les lieutenants de louveterie.**

Afin de soutenir la pression de chasse, la réattribution hebdomadaire des bracelets sangliers a été reconduite, de même que le remboursement des dispositifs de marquage non utilisés.

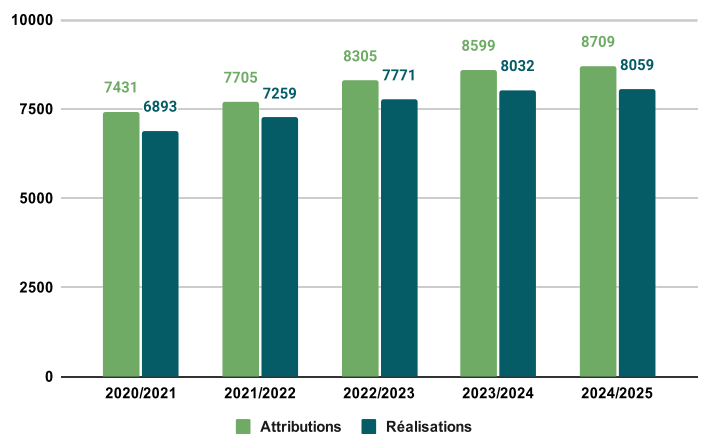
PLAN DE CHASSE CERF EN CHARENTE-MARITIME



PLAN DE CHASSE SANGLIER EN CHARENTE-MARITIME



PLAN DE CHASSE CHEVREUIL EN CHARENTE-MARITIME

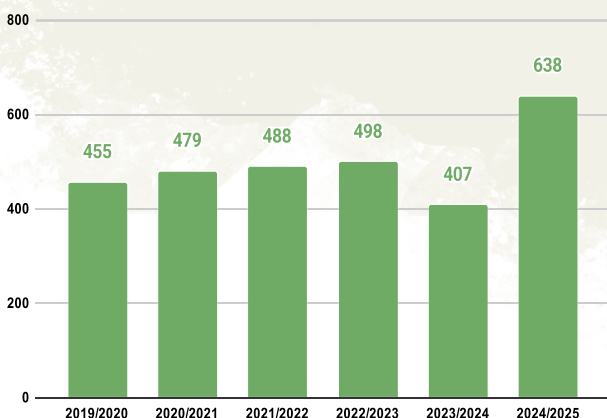


## Les dossiers dégâts

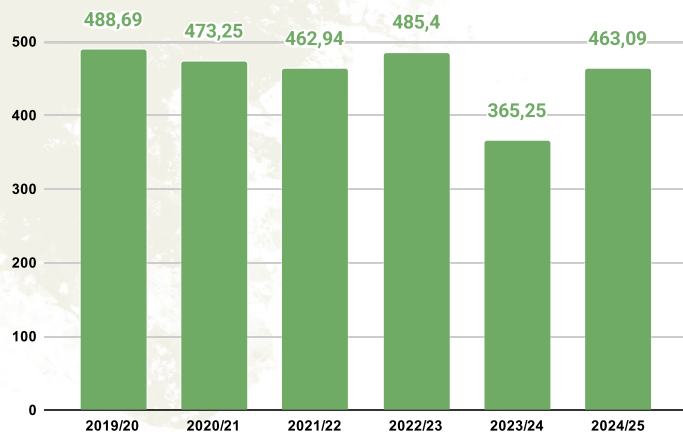
Le maintien de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique demeure un enjeu central. À ce titre, **37 contrats trico ont été conclus** avec les ACCA et les viticulteurs afin de limiter les dégâts de chevreuils.

À l'échelle départementale, **638 dossiers** ont été instruits en 2024-2025, représentant **463,09 hectares impactés**. Cela correspond à une **hausse de 231 dossiers** par rapport à la saison précédente et à une **augmentation de 26,79 % des surfaces** déclarées détruites. Les dégâts sur vigne ont, à eux seuls, généré 91 dossiers.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS D'INDEMNISATION EN CHARENTE-MARITIME



ÉVOLUTION DE LA SURFACE DÉTRUITE PAR LE GRAND GIBIER EN CHARENTE-MARITIME (EN HA)



Par ailleurs, le dispositif d'estimation amiable a conservé son efficacité, appuyé par une équipe de **15 estimateurs** — légèrement renforcée cette saison — sous la coordination de la Fédération.



## 3.B Suivi de la faune sauvage : gibiers d'eau et migrateurs

### La palombe

Cette saison, 10 palombières du département (sur les quelques 350 existantes) ont contribué au suivi de la phénologie de la migration post-nuptiale, permettant de comptabiliser **1 463 vols** au cours de l'automne, soit une **baisse de 50 %** par rapport à 2023. **3 pics migratoires** ont été observés durant la seconde quinzaine d'octobre.

Ces données s'intègrent au suivi coordonné par le GIFS à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.



### La bécasse des bois

L'usage de l'application ChassAdapt pour la déclaration des prélèvements de bécasse des bois continue de se développer, avec **272 chasseurs utilisateurs en 2024-2025**, soit une hausse de 10 % par rapport à 2023. Au total, **7 547 oiseaux ont été prélevés**, dont 959 déclarés via l'application.

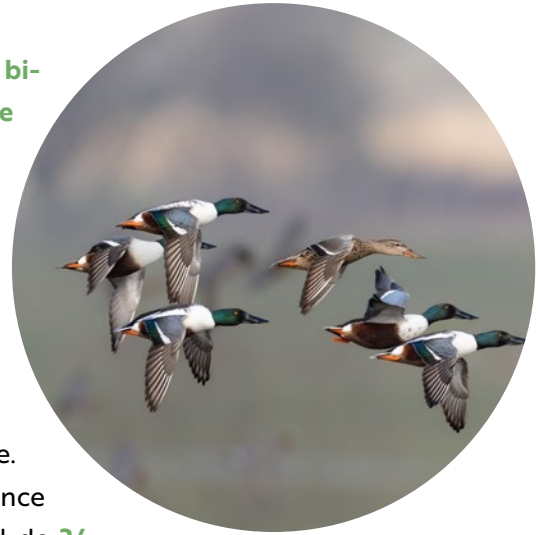
Nous vous rappelons que le retour de ce carnet est obligatoire.



## Le gibier d'eau

Concernant les prélèvements des chasseurs de tonne, **954 bi-lans ont été retournés** à la Fédération, soit une **hausse de 10 %** par rapport à la saison précédente. Parmi ces retours, 698 installations ont été chassées, totalisant **54 500 oiseaux prélevés** toutes espèces confondues.

La Fédération assure également le suivi des détenteurs d'appelants pour la chasse au gibier d'eau, qui compte **1 899 titulaires**. Ce fichier permet de les tenir régulièrement informés de l'actualité sanitaire et de ses impacts sur la pratique de la chasse. Reconnue depuis 2019 comme organisme agréé pour la délivrance des bagues d'appelants, la Fédération a vendu en 2025 un total de **34 400 bagues fermées et 2 466 bagues ouvertes**.



## Le suivi des oiseaux d'eau

Entre septembre et mars, un comptage mensuel des oiseaux d'eau est réalisé le 15 de chaque mois sur 10 réserves d'ACCA situées dans les marais de la Seudre et de Brouage. Près de **10 000 oiseaux, répartis sur 23 espèces**, ont été recensés, avec une forte prédominance de la sarcelle d'hiver et du vanneau huppé.

Dans le cadre du programme d'écocontribution, un partenariat avec la mairie des Mathes et le CEN Nouvelle-Aquitaine a permis de mettre en place un **suivi complet des oiseaux d'eau sur la Baie de Bonne Anse**, incluant les haltes pré-nuptiales et post-nuptiales ainsi que les hivernants entre octobre et mars. Plusieurs milliers de données ont déjà été collectées.

Le programme a également conduit à **l'installation d'une station ACROLA**, en partenariat avec Biosphère Environnement, pour suivre les fauvettes paludicoles, dont le phragmite aquatique, et évaluer le rôle fonctionnel de la baie comme site de halte migratoire.

Par ailleurs, un **suivi des barges à queue noire**, inscrit au Plan National de Gestion de l'espèce, a été mené sur le Marais de Brouage en 2024, totalisant plus de **4 600 individus** sur la période.

Enfin, toujours dans le cadre de l'écocontribution et en collaboration avec Biosphère Environnement et le CNRS de Chizé, un **programme de balisage GPS des merles noirs** a été lancé en zone viticole, sur le secteur des bords de Gironde Nord, pour une durée prévue de trois ans.



## 3.C Suivi sanitaire :

**Le suivi sanitaire a été maintenu en 2024-2025.**

La Fédération dispose de différents modes de prospections pour la surveillance sanitaire par le biais du réseau SAGIR. **12 autopsies** ont ainsi été réalisées afin de mieux identifier les causes extra-cynégétiques de mortalité du gibier.

Les analyses ont principalement concerné le lièvre et le lapin. Elles mettent en évidence une répartition équivalente entre mortalité d'origine parasitaire (43 %) et bactérienne (43 %), les autres cas ne présentant pas d'agent causal identifié.

Par ailleurs, les examens réalisés sur le lapin de garenne ont révélé la **présence du virus RHDV-2** chez l'ensemble des individus analysés.





## Sylvatub

Dans le cadre de SYLVATUB, surveillance de la tuberculose bovine au sein de la faune sauvage, **39 blaireaux collectés en bord de route** via le SAGIR renforcé ont été analysés, dont 1 cas positif. La surveillance programmée a concerné 188 sangliers et 51 blaireaux, mettant en évidence **9 sangliers et 3 blaireaux positifs**.

## Influenza Aviaire

Dans le cadre de l'INFLUENZA AVIAIRE, le réseau SAGIR renforcé a été moins sollicité cette saison, avec **11 signalements concernant 17 oiseaux**, tous collectés. Aucun cas positif n'a été détecté.



## West Nile

Dans le cadre du WEST NILE, à la suite de cas aviaires signalés sur les communes de Saint-Jean-d'Angély et Thairé d'Aunis, la surveillance a été renforcée durant la période à risque. Elle a permis la **collecte de 11 oiseaux**, sans détection de cas positif.

## Peste Porce Africaine

Enfin, dans le cadre de la PPA (Peste Porcine Africaine), **aucun sanglier n'a fait l'objet d'analyses au cours de la saison**.





# LA CABANE DE MOINS



# Actualités de La Cabane de Moins :

Située à Breuil-Magné, au nord de Rochefort, La Cabane de Moins constitue un site naturel remarquable, accueillant une grande diversité d'espèces, tant en période de migration que pour la reproduction et l'alimentation.

## Les suivis techniques

Le personnel fédéral a poursuivi les **suivis scientifiques** habituels :

- La saison s'est révélée globalement moyenne en termes de **flux migratoires et d'hivernage**, malgré des milieux favorables à l'accueil de l'avifaune. Les effectifs hivernants sont restés relativement faibles, avec un maximum de 611 sarcelles d'hiver observées le 21 décembre, contre 700 à 800 individus en moyenne habituellement. Le canard chipeau s'est montré peu présent, avec un effectif maximal de 6 individus. Chez les limicoles, les vanneaux huppés ont été observés de manière irrégulière, avec une moyenne d'environ 500 individus lors des comptages. À l'inverse, l'hivernage des spatules blanches confirme sa progression, avec une présence régulière d'une dizaine d'individus.
- Les **opérations de baguage** sont restées limitées au cours de la saison. En septembre 2024, 16 captures ont été réalisées (10 colverts et 6 sarcelles d'hiver), auxquelles s'ajoutent 43 captures de bécassines des marais.
- La **nidification des oiseaux d'eau** s'est toutefois révélée satisfaisante, plusieurs espèces ayant pu se reproduire grâce à des conditions climatiques favorables et à une gestion adaptée des niveaux d'eau.
- Le **suivi des reptiles** s'est poursuivi en partenariat avec la Société Herpétologique de France, via le protocole POP Reptile, contribuant aux connaissances à l'échelle nationale et régionale. Le suivi de la vipère aspic s'inscrit également dans la continuité de la convention avec le Centre d'Études Biologiques de Chizé, avec notamment l'organisation d'une sortie pédagogique lors de la Fête de la Nature.
- Par ailleurs, **l'état de la roselière** et ses capacités d'accueil pour les passereaux paludicoles ont fait l'objet d'un suivi spécifique mené par une étudiante de l'Université de Poitiers. Ce milieu est également intégré à un programme de baguage en partenariat avec l'association Biosphère Environnement.
- Enfin, le **suivi des mammifères** par pièges photographiques a confirmé la présence d'espèces protégées telles que la loutre d'Europe, le vison d'Europe et le campagnol amphibie. Il permet également d'assurer une veille sur les espèces exotiques envahissantes, comme le raton laveur et le vison d'Amérique, qui n'ont pas été détectés sur le site.

## La gestion du site

La **gestion du site** s'est inscrite dans la continuité des pratiques habituelles, avec l'entretien des roselières, le maintien des ourlets végétaux en bordure de certains champs, ainsi que la gestion des ronciers et des prunelliers. Par ailleurs, la réhabilitation du coteau du Liron se poursuit, notamment grâce à l'intervention des élèves du Lycée de la Mer de Bourcefranc-le-Chapus dans le cadre d'un chantier école, contribuant à l'ouverture progressive de ce secteur.

## La fréquentation

La **fréquentation du site a progressé au cours de la saison**, avec un développement marqué de l'accueil des publics scolaires entre février et juin. Le grand public a également été au rendez-vous, soutenu par la diversité des animations proposées. Tout au long de la période d'ouverture, randonnées au marais du Roy, sorties crépusculaires et autres activités ont permis de faire découvrir le site sous différents angles. La Cabane de Moins a par ailleurs participé en septembre à l'événement « 48h Nature » organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Enfin, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides en février, trois journées d'ouverture exceptionnelle ont été organisées, offrant aux visiteurs la possibilité de parcourir librement les marais de la réserve et de découvrir la nouvelle exposition photographique.

## La communication

La **communication de La Cabane de Moins a poursuivi** son développement à travers la création de nouveaux supports, tant print que digitaux : mise à jour de la signalétique sur le site, production de contenus pour les réseaux sociaux, réalisation de vidéos, entre autres actions.



2024-  
2025



## FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE CHARENTE-MARITIME

*Association agréée au titre de la protection de l'environnement*

**SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP BP64  
17414 SAINT-JEAN-D'ANGELY CEDEX**

05.46.59.14.89

fdc17@chasseurs17.com - www.chasseurs17.com

